



MALTA EU 2017
PARLIAMENTARY DIMENSION

Note d'information

Session V

LVII COSAC

28 - 30 mai 2017
MALTE

Migration - Combattre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, et mettre en place une politique de retour et de réadmission humaine et efficace

L'année écoulée a continué de se développer dans une tragédie humanitaire sans précédent. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants désespérés continuent d'entreprendre de longs voyages, épuisants et périlleux en traversant terre et mer dans le but d'échapper à la guerre, à la persécution politique et à la pauvreté. Dans une tentative désespérée de parvenir à un pays sûr et prospère en un temps relativement court, les migrants paient des passeurs criminels d'énormes sommes d'argent. Dans la plupart des cas, ils paient le prix le plus élevé - celui de perdre un parent proche - ou même leur propre vie.

La route méditerranéenne semble être l'une des routes les plus fréquentées et les plus périlleuses. L'organisation internationale pour les migrations estime que, de janvier à avril 2017, un total de 663 personnes ont perdu leur vie dans la mer Méditerranée. Le nombre devient plus tragique lorsque on le compare avec les décès enregistrés dans le monde entier, dans ce cas représentant 1 178 personnes¹. Cette image tragique illustre également l'activité lucrative tant pour les passeurs que pour les trafiquants. L'instabilité accrue dans les États voisins et la réaction européenne relativement fragmentée pour perturber le modèle criminel, produisent les conditions parfaites pour une entreprise trafiquante criminelle durable.

Le plan d'action de l'UE contre le trafic illicite de migrants (2015 - 2020) et la Stratégie de l'UE pour l'élimination de la traite des êtres humains (2012 - 2016) sont deux documents clés qui prévoient un certain nombre d'actions visant spécifiquement la protection des victimes, la perturbation et la criminalisation du trafic de migrants et de la traite des êtres humains et la gestion, l'accueil et l'expulsion efficace des ressortissants de pays tiers. Le chapitre 3 du rapport semestriel souligne que la majorité des parlements nationaux ont discuté de ces dossiers.

L'année 2017 aura une importance considérable pour réaffirmer la confiance dans le bras législatif et politique de l'Union européenne afin d'élaborer une politique de retour et de réadmission humaine et efficace. La directive de l'UE sur le retour (2010), le Plan d'action pour le retour (2015) et les accords de réadmission de l'UE négociés avec des pays tiers sont des actions européennes importantes visant à

<https://missingmigrants.iom.int/>

aborder les migrations de manière systématique et à agir comme dissuasif pour les migrants potentiels en situation irrégulière. La communication de la Commission du 2 mars 2017, intitulée *Une politique plus efficace dans l'Union européenne en matière de retour - Plan d'action renouvelé* et les recommandations y afférentes proposent une approche révisée pour les accords de retour et de réadmission. La Commission a souligné que la structure actuelle ne permet pas de mettre effectivement en œuvre les dispositions de la directive et que les pratiques divergentes dans l'Union continuent de créer un système déséquilibré et inefficace. En effet, le plan d'action renouvelé propose:

- i. d'adresser les abus des procédures d'asile
- ii. d'améliorer le partage de l'information afin d'exécuter les retours
- iii. de renforcer le retour et de soutenir la réintégration
- iv. d'augmenter le financement de l'UE pour le retour et la réadmission; et
- v. de relever les défis des accords de réadmission.

La continuité et le respect des conditions convenues entre l'UE et les pays tiers augmentent les perspectives d'affirmation de l'influence et de la crédibilité de l'Europe dans le domaine de la sécurité aux frontières et de la migration. Par conséquent, la portée d'une politique de retour revitalisée est d'établir un système équitable et équilibré, divisé entre les intérêts légitimes de la sécurité et de la cohésion sociale des pays de l'UE et des pays tiers, et le respect des droits de l'homme et des obligations humanitaires.

Le Sommet de Malte sur les migrations qui s'est déroulé les 11 et 12 novembre 2015 a lancé un plan d'action destiné à répondre aux causes profondes de la migration. Les migrations reçoivent l'attention nécessaire pendant la Présidence maltaise du Conseil de l'Union européenne. La Déclaration de Malte par les Chefs d'État du 3 février 2017 a fait référence aux efforts déployés pour la stabilisation de la Libye et au renforcement des capacités, qui est essentiel pour que les autorités reprennent le contrôle des frontières terrestres et maritimes et luttent contre les activités de transit et de trafic. La Déclaration fait référence également à la nécessité de surveiller les itinéraires alternatifs et à l'approfondissement du dialogue et de la coopération avec tous les pays voisins de la Libye.

Cette session a pour objectif d'offrir aux participants un aperçu détaillé de l'action européenne, visant principalement à sauver des vies et à réduire les tragédies humanitaires. Les membres sont encouragés à analyser le rôle du retour et de la réadmission dans la

lutte contre le modèle criminel et la manière dont la diplomatie parlementaire pourrait contribuer à surmonter les différences et à renforcer le dialogue avec les pays tiers. Les membres sont également appelés à faire leurs observations sur les outils dont les parlements nationaux ont besoin afin de contribuer en tant que partenaires importants au dialogue européen relatif aux migrations.